



## **Chauffer en toute sécurité**

- Ayez des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnels dans votre maison. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel incolore et inodore. Il s'accumule dans la maison si les sources de chauffage ne sont pas ventilées correctement ou si un générateur est utilisé à l'intérieur.
- N'utilisez jamais une source de chaleur « improvisée », comme un gril ou un four, car ils peuvent poser un danger d'incendie ou de monoxyde de carbone.
- Assurez-vous que tous les événements de chauffage sont dégagés et qu'ils évacuent correctement la chaleur vers l'extérieur. Si ce n'est pas le cas, une accumulation mortelle de monoxyde de carbone dans les espaces de vie peut se produire. Les événements de chauffage au niveau du sol sont particulièrement susceptibles d'être bloqués par la neige accumulée. Surveillez vos événements et dégagez la neige et les autres obstructions au besoin.
- Si vous utilisez un générateur pour toute raison, utilisez-le toujours à l'extérieur et loin des fenêtres et des portes. Les émanations d'un générateur sont une autre source de monoxyde de carbone.
- Pour plus d'informations sur la sécurité en hiver, visitez la page Sécurité en hiver du Département de santé du Vermont
- Conservez tout ce qui peut brûler à au moins 1 m (3 pi) de toute source de chaleur.
- Vérifiez les niveaux de votre combustible de chauffage avant l'arrivée du temps froid et des tempêtes. Les livraisons peuvent être retardées à cause de la météo ou d'une demande accrue. Assurez-vous donc d'avoir des réserves suffisantes.